



la virgule

Lettre d'info de la Mission Gestion Différenciée Nord-Pas-de-Calais - n°15

SOMMAIRE

Zoom sur la politique de gestion arborée de Valenciennes	2	Biodiversité et gestion différenciée.....	11
Rappel technique sur le tuteurage	5	Villes et villages fleuris en images.....	12
Concours Capitale de la biodiversité ...	6	Les Sauvages de ma rue	13
Un outil cartographique participatif	8	Nouvelles sorties	13
Journal de bord franco-anglais.....	9	Agenda.....	14



Zoom sur la politique de gestion arborée de Valenciennes

Soucieuse d'affirmer sa volonté et son ambition de "ville responsable", la Ville de Valenciennes a très tôt fait le choix d'associer le vaste programme de rénovation urbaine mené sur son territoire à toute une série de mesures permettant d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et de concilier ses besoins immédiats et ses devoirs envers les générations futures. Depuis maintenant près de quinze ans, elle a mis l'accent sur le respect des arbres en place au sein de la commune.

Participant au concours "villes et villages fleuris", la Ville de Valenciennes s'est vue décernée le premier Prix Régional de l'arbre en 2009. Puis en 2010, encouragée par le Comité Régional de Tourisme Nord-Pas-de-Calais, elle a postulé au prix National de l'arbre pour l'année 2011, dans le but de voir ainsi récompenser ses efforts et son action de ville verte et arborée.

Présentation du patrimoine arboré de Valenciennes

Le relevé quantitatif du patrimoine arboré a débuté en 1989 avec 7856 sujets répertoriés. Au fil des ans, l'inventaire s'est poursuivi pour atteindre aujourd'hui 11308 sujets recensés. Le nombre d'arbres total sur la ville de Valenciennes est estimé à 14 000 ; l'espace naturel du Vignoble reste à quantifier.

On distingue 2 types de patrimoine arboré : un patrimoine âgé et un patrimoine jeune. Platanes, tilleuls, érables et marronniers sont les essences les plus répandues ; ormes, paulownias, catalpas, séquoias et tulipiers sont, quant à eux, plus rares.

La ville comprend différents grands ensembles arborés : les parcs (Parc de la Rhônelle, Parc Désandrouin, etc.), les boulevards et avenues et l'Espace naturel du Vignoble.



Moyens humains et matériels déployés par la Ville

Afin d'atteindre ses objectifs en termes de rénovation urbaine et de développement durable, la ville de Valenciennes a créé un nouveau service « cadre de vie » qui mutualise les compétences de 3 unités de travail : espaces verts, propreté urbaine et voirie. Ce service compte plus de 135 agents.

En 2007, une cellule arborée qui comprend l'équipe «soins aux arbres» pour l'entretien ainsi qu'un gestionnaire chargé de la mise en place d'un relevé quantitatif et sanitaire a été créée. Différents moyens sont mis en œuvre par la commune afin de permettre aux agents du Service Espaces Verts de se former (abonnements à des magazines horticoles, affiliations à des associations, suivi de stages et journées techniques, etc.)

L'amélioration et la modernisation du matériel spécifique des agents est également une préoccupation de la ville qui a acquis récemment un résistographe, un marteau à ondes sonores ou encore un tomographe complet.

Ces différents appareils permettent de diagnostiquer



l'état de santé des arbres et de proposer des recommandations de gestion du patrimoine arboré. Le marteau à ondes sonores permet de déterminer la résistance du bois. Si celle-ci est peu élevée, le résistographe (pour des arbres dont le diamètre est inférieur à 80cm) ou le tomographe (pour des arbres dont le diamètre est supérieur à 80cm) vont

compléter le diagnostic et donner des indications sur l'emplacement et la dimension de la cavité. Si un arbre pose des problèmes d'un point de vue sécuritaire, des mesures spécifiques sont appliquées (taille sanitaire, réduction légère ou appuyée de la couronne, pose de haubans ou abattage en dernier recours) et un suivi régulier de l'individu effectué. Le parc de la Rhônelle, parc arboré classé datant de 1904 et qui comprend des sujets très anciens, fait l'objet d'une surveillance et d'un contrôle accru.

Une politique cohérente de gestion du patrimoine arboré

La commune a développé une politique de gestion de l'ensemble de son patrimoine arboré. Les choix d'essences plantées sont réfléchis en fonction du lieu de plantation et des techniques d'entretien qui devront être mises en œuvre. Les dimensions durables et écologiques des plantations sont prises en compte. La gestion de la ressource en eau et la diminution des produits phytosanitaires font l'objet d'une attention particulière. La conservation du patrimoine arboré actuel, et particulièrement les sujets anciens, est une préoccupation centrale de la commune. Les élagages sont pratiqués de manière à respecter le patrimoine arboré. Des partenariats avec des entreprises ont été développés afin d'assurer certaines tâches spécifiques. Un barème d'évaluation du patrimoine arboré et une communication envers les habitants ont été mis en place par la ville pour compléter cette gestion.



Plantations et transplantations des arbres

Le choix des essences plantées en milieu urbain se fait selon plusieurs critères :

- Les dimensions de l'espace plantable : le volume aérien et le volume souterrain disponible (Y a-t-il des contraintes telles que des réseaux aériens ou souterrains, façade ?)
- L'exposition (soleil, vent) dont bénéficiera le végétal qui doit être suffisante pour permettre son bon développement
- La résistance de l'arbre aux pollutions atmosphériques et lumineuses des villes
- La vitesse de développement de l'espèce : au plus elle est rapide, au plus l'entretien devra être fréquent. On privilégiera donc plutôt des espèces à développement lent
- Les espèces toxiques ou allergènes sont évitées
- Les caractéristiques des feuilles et des fruits doivent être adaptées au lieu de plantation : en bordure d'une rue, on évitera par exemple des espèces dont les fruits pourraient tâcher les voitures

La ville de Valenciennes a, par exemple, opté pour la plantation d'arbres fastigiés le long des voies du tram car ces arbres présentent un encombrement peu important se développant surtout en hauteur.

Les plantations en milieu urbain nécessitent de disposer d'un sol fertile permettant la croissance des arbres et la circulation des personnes tout en restant stable et plan au fil du temps. En fonction de la situation de la plantation et de la fréquence de ce passage, la ville de Valenciennes a opté pour des mélanges terre-pierre ou des dalles de répartition. Ces dernières augmentent les capacités en volume des fosses de plantation, permettant la plantation d'arbres à plus grand développement. Elles peuvent également supporter des charges plus importantes et sont donc mieux adaptées à des zones de passage et de déchargements fréquents (ex : sur les trottoirs à proximité des commerces).

Lors de la requalification de sites, la ville de Valenciennes a effectué à plusieurs reprises des transplantations de sujets, toujours dans l'objectif de conserver le patrimoine existant.

L'arrosage et la fertilisation des nouvelles plantations et des transplantations

Les plantations reçoivent un arrosage de 150L par sujet tous les 15 jours. Ce suivi s'étend sur 3 années du 1er avril au 30 septembre. Un arrosage sur trois la première année est agrémenté d'un produit biologique (Osiry!) qui favorise l'enracinement du végétal en dehors de sa motte de plantation. Toutes ces opérations facilitent la reprise du végétal. Pour optimiser au mieux les arrosages et ne pas gaspiller

l'eau, la ville de Valenciennes a pour projet d'acheter une sonde hydrométrique.

L'utilisation raisonnée des produits chimiques

Une grande majorité des pieds d'arbres sont agrémentés de mulch pour ne plus utiliser de produits agro-pharmaceutiques. L'utilisation de produits phyto a été progressivement diminuée et est aujourd'hui réduite à son strict minimum. Les agents sont également formés pour atteindre le « zéro phyto ». Les équipes ont été renforcées pour plus de désherbage manuel et moins d'anti-germinatifs. Des pieds d'arbres sont également plantés de bulbes et de diverses autres plantes pour agrémenter le paysage.

Le service « cadre de vie » de Valenciennes suit avec attention les résultats des études sur la lutte biologique



intégrée mises en œuvre dans diverses communes. À partir de 2012, des pièges à phéromones devraient être installés sur certains sites pour lutter contre la mineuse du marronnier.

Les tailles pratiquées sur les arbres valenciennois

La taille raisonnée, qui prend en compte toutes les contraintes du site tout en préservant le port naturel, la santé, la longévité et l'esthétique de l'arbre, est privilégiée. En fonction des contextes, d'autres types de tailles sont également pratiquées telles que la taille de formation, la taille sanitaire, la taille en rideau, la taille de réductions, la taille en tête de chat ou la taille en têtard.

Les opérations d'élagage sont effectuées par la cellule arborée avec le plus grand soin afin de respecter l'arbre au maximum. Les outils de coupes utilisés sont désinfectés. La coupe avec tire-sève (de faible



diamètre) est privilégiée et les angles de coupe sont respectés afin de permettre une meilleure cicatrisation de l'arbre. La forme originale de l'arbre est préservée.

Les abattages ne sont effectués que quand il n'y a plus d'autre recours. Les arbres abattus sont systématiquement remplacés l'année suivante afin de maintenir le patrimoine arboré et d'assurer son renouvellement.

Depuis quelques années, la cellule arborée laisse en place des arbres qui ont eu leur houppier arraché lors d'une tempête, des troncs creux ou des arbres sans danger qui peuvent abriter de nombreux organismes vivants. Ces arbres font l'objet d'un contrôle très régulier.

Dans un square de la ville, des cerisiers séchés sur pied ont été conservés. Leur couronne a été coupée et leur tronc accueille désormais des passiflores qui ont été plantées par les agents de la cellule. Ces troncs pourront être conservés 3 à 5 ans minimum.



Dans certains parcs de la ville (parc de la Rhônelle, parc des Floralies, etc.) des parties d'arbres ont été abattues par sécurité. Du lierre a été replanté et pousse actuellement sur les troncs.

Un partenariat avec des entreprises

La ville de Valenciennes a fait appel à des entreprises extérieures pour assurer l'expertise des arbres et l'entretien d'une partie du patrimoine arboré.

Chaque année, 60 à 70 sujets sont expertisés afin d'établir les résistances mécaniques et l'état physiologique des arbres permettant de déterminer le risque sécuritaire ainsi que la dynamique à court, moyen et long terme des arbres examinés sur divers sites.



Une entreprise spécialisée en bûcheronnage et élagages, spécialiste de la taille à la hachette, réalise des travaux d'élagages, haubanages, tailles sécuritaires ou des démontages spécifiques suivis de l'abattage et du dessouchage sur certaines avenues, rues ou sur des sites spécifiques.

Le barème d'évaluation du patrimoine arboré

Suite à de nombreuses dégradations (plus ou moins 30 000 € en 2009) sur son patrimoine, le responsable des Espaces Verts de la ville a proposé la mise en place d'un barème d'évaluation de valeur et de dégradation du patrimoine arboré de la ville de Valenciennes : Barème d'Evaluation de la Valeur d'un Arbre (B.E.V. A.) (Méthode des grandes villes de France)

L'application de ce barème a pour but :

- un effet dissuasif et répressif,
- un dédommagement si l'auteur est identifié afin d'assurer la pérennisation du patrimoine arboré de la ville pour les générations à venir.

Enfin, tous les moyens de communication, des articles de journaux aux réunions publiques, sont mobilisés pour informer les habitants et les sensibiliser à cette politique durable en faveur des arbres de la Ville.

par D. Blanchard
Responsable du patrimoine arboré
de Valenciennes

Rappel technique sur le tuteurage des arbres en ville

Les différentes techniques de tuteurage

- Les arbres caducs plantés en racines nues sont en général maintenus par un tuteur unique disposé face aux vents forts
- Les arbres de calibre important livrés en mottes plantés avec 2 à 4 tuteurs sont maintenus par des colliers de matières diverses (gaine plastique, collier composite, collier mousse avec plaque de métal, corde, etc.) Différentes positions peuvent être envisagées :
 - 2 tuteurs croisés en oblique
 - Verticalement en tripode ou en carré
 - 2 tuteurs reliés avec une planche

Précautions d'usage pour tuteurage réussi

La dernière méthode présentée ci-dessus (2 tuteurs reliés avec une planche), qui tend à se généraliser, est souvent source de dégradation liée à un manque de suivi. Le tronc de l'arbre poursuivant sa croissance vient frotter contre la planche provoquant l'usure de l'écorce, puis du bois, occasionnant une plaie irréparable. Cette plaie, au départ inesthétique, peut devenir un point de rupture lors de vents forts ou tempêtes.

Pour éviter ces phénomènes d'étranglement, voire les plaies occasionnées par la plaque de métal ou le fil de fer de certains colliers, il est nécessaire de contrôler les colliers annuellement. En général, les tuteurs sont retirés au bout de 3 à 5 ans.

Une autre source de dégâts irréparables est également provoquée par l'utilisation de corsets en métal disposés afin d'éviter les actes de vandalisme sur les arbres plantés sur les trottoirs et parkings.

Quelle que soit la méthode employée, il est nécessaire d'effectuer au minimum un contrôle annuel ; l'idéal étant de contrôler le tuteurage lors de chaque saison.

J-C. Van Celst
Retraité des services
espaces verts du Touquet

Concours Capitale Française de la Biodiversité 2011



Pour la deuxième année consécutive, Natureparif a remis son prix en faveur de la biodiversité. Ce concours a pour objectif de récompenser les collectivités les plus actives, celles qui valorisent la biodiversité sur leurs espaces naturels et dans le milieu urbain, qui protègent leur patrimoine naturel autant que le patrimoine bâti. Le thème choisi pour 2011 était « la prise en compte de la biodiversité dans la planification et l'urbanisme ».

Montpellier : la grande gagnante du concours

Montpellier succède cette année à Grande-Synthe, lauréate en 2010. Ce qui a séduit le jury, ce sont les outils innovants développés par la ville de Montpellier pour intégrer la nature et la biodiversité dans l'urbanisme, connaître, cartographier et gérer l'ensemble des espaces de nature ainsi que son engagement sur le plan international, national et local.

Le guide AURA

Le guide AURA (Améliorer l'Urbanisme par un Référentiel d'Aménagement) est un outil de programmation, d'aide à la décision et d'évaluation d'un projet d'aménagement : il s'agit d'un référentiel partagé de prise en compte et d'amélioration continue du volet environnemental et social des opérations d'urbanisme. Il a pour ambition d'évaluer la durabilité d'un projet d'aménagement et permet ainsi à la collectivité de choisir le projet qui a le moins d'impact sur l'environnement.



En évaluant les projets en amont de leur réalisation, le guide AURA incite à une meilleure prise en compte des espaces de nature et de la biodiversité en ville. L'AURA est structuré en 3 chapitres correspondant aux trois étapes d'une opération d'urbanisme (programmation, aménagement et construction) pour lesquels 9 leviers d'actions prioritaires ont été identifiés et 30 indicateurs. Le chapitre B, correspondant au temps de l'aménagement, porte une attention particulière à la trame verte et bleue ainsi qu'à la préservation de la biodiversité dans les projets. Les critères sélectionnés correspondent à des principes d'aménagement plus vertueux et permettent de faire évoluer les pratiques des concepteurs et des constructeurs.



Des critères comme le coefficient d'imperméabilisation des sols, le tracé des trames, les surfaces réservées aux espaces de nature en ville, la surface de canopée préservée, la consommation et la préservation de la ressource en eau, la protection de la biodiversité et l'intégration végétale ont été choisis pour évaluer les opérations d'urbanisme. Le référentiel tient également compte de la prise en compte de la conception bioclimatique ou de l'intégration des modes de transports doux. Le guide se veut évolutif, au rythme des progrès technologiques et des avancées législatives ou sociales.

AURA

Le référentiel AURA sera bientôt disponible en téléchargement sur le site :

www.montpellier.fr

Le Réseau Vert

Le développement d'un Réseau Vert, reliant les espaces de nature ayant un rôle de connexion écologique mais aussi un rôle fonctionnel de déplacement doux, est une autre démarche qui mérite d'être saluée. Lancé en 2007, il a fait l'objet d'une étude à l'échelle de la Ville et a été complété par le projet de valorisation des espaces délaissés (voirie, grandes friches, micros-espaces, petites friches, talus), considérés comme une opportunité pour densifier la trame verte.

Pour développer cette trame, la ville mène une politique de maîtrise foncière et ouvre de nouveaux tronçons chaque année. La réflexion sur les espaces délaissés a été croisée avec la démarche de Réseau Vert et permet d'établir des connexions entre le réseau des parcs et le réseau de nature spontanée pour une gestion globale et cohérente de la nature en Ville.

L'opération Jardin DeMain

L'opération Jardin DeMain se distingue par son impact citoyen en lien avec la biodiversité. Le principe de cette initiative est de réaménager avec les habitants d'un quartier en 24h un espace commun afin de restaurer la nature et le cadre de vie et en faire un lieu convivial présentant une diversité biologique importante. L'opération a permis de transformer un ancien parking en jardin potager partagé et jardin d'ornement.



Les lauréats du Nord-Pas-de-Calais

Parmi les autres collectivités lauréates, deux sont situées en Nord-Pas-de-Calais : Dunkerque Grand Littoral et Condette.

Dunkerque Grand Littoral

Distinguée dans la catégorie des Communautés Urbaines et d'Agglomérations, Dunkerque Grand Littoral a développé une politique volontariste d'acquisition et d'aménagement d'espaces verts et de nature. L'agglomération compte 22 grands espaces verts couvrant une superficie de plus de 5000 ha. L'objectif de la collectivité est de classer ses espaces

naturels en zones naturelles (zones N) dans le cadre du PLU (Plan Local d'Urbanisme) communautaire en cours d'élaboration. Les corridors écologiques seront quant à eux maintenus et confortés.

La collectivité dispose d'une trame verte et bleue bien identifiée. Des prescriptions spécifiques aux canaux et aux infrastructures routières et ferroviaires sont prévues suivant la configuration des lieux : création de sorties d'eaux aménagées pour la faune, adaptation des voies de franchissement des canaux et des ouvrages d'art, mise en place de passages à faune, création d'encorbellements dans les buses hydrauliques, etc. La collectivité a également confié aux acteurs naturalistes du territoire (Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord, Conservatoire Botanique National de Bailleul et fédérations de la chasse et de la pêche) la réalisation d'une expertise globale afin d'évaluer le « niveau de biodiversité » de la Trame Verte et Bleue locale et sa compatibilité avec le niveau régional. L'expertise doit permettre de définir et de réaliser les modifications à apporter afin d'améliorer le fonctionnement de la trame. Une action de restauration de mares (amphibiens, odonates) et de frayères à brochets a été mise en œuvre



par la collectivité afin de maintenir les populations existantes, favoriser leur reproduction, améliorer les sites de reproduction, d'hivernage et d'alimentation et créer des connexions entre les zones humides. Un programme annuel a été lancé jusqu'en 2013 afin de créer de nouvelles mares pour compléter le réseau, de reprofiler une prairie humide de 1100m² et des berges et de créer de nouvelles frayères à brochets sur une superficie de 1100m².

Des stages pratiques sur le thème du jardinage et de l'alimentation au naturel, réalisés en partenariat avec les associations locales, ont été proposés aux habitants. L'opération « Plantons le décor », qui offre chaque année la possibilité aux habitants du Nord-Pas-de-Calais de participer à une commande groupée de végétaux bien adaptés au Nord-Pas-de-Calais, a permis de sensibiliser les habitants et de les accompagner dans le choix et la plantation de végétaux dans leur jardin.

Condette

Condette a remporté le prix « Coup de cœur » du jury pour sa politique cohérente de protection des espaces naturels et agricoles, menacés par l'extension urbaine.

La commune est à l'origine de la création d'une réserve naturelle volontaire devenue par la suite réserve naturelle régionale. Le but de cette action était de sauver et de réhabiliter le Marais de Condette, une zone humide de 35ha qui constitue une mosaïque variée d'habitats naturels entre les massifs forestiers d'Escault et d'Hardelot. Une ancienne route qui bordait le marais a été fermée afin de permettre aux piétons, poussettes et vélos d'y circuler. Des parcours ont été aménagés, dont un accessible aux personnes à mobilité réduite, afin de permettre l'accès au public tout en préservant la faune et la flore. Des panneaux pédagogiques ont été installés et des programmes de protection de la faune et la flore institués.



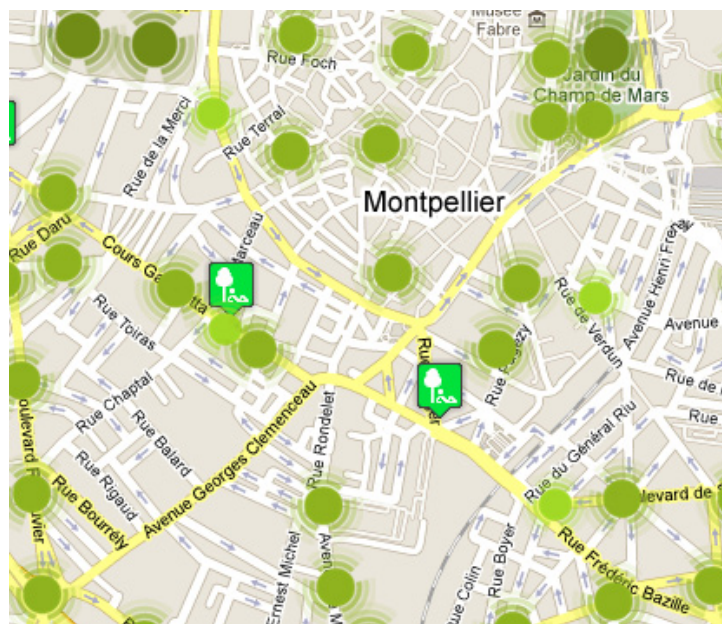
La ville s'est également engagée dans la protection des zones agricoles, dans son PLU d'abord, puis en demandant la mise en place d'une ZAP (Zone Agricole Protégée), actuellement dans sa dernière phase de validation. 12ha de terres agricoles font également l'objet d'une déclaration d'utilité publique afin d'en permettre l'acquisition par la ville. L'idée serait d'y développer une activité de maraîchage en circuit court, pour partie dans le cadre d'une exploitation biologique par une association d'insertion. La commune est par ailleurs quadrillée d'un double réseau formé d'une part de fossés et ruisseaux et d'autre part de chemins piétonniers doublés de haies vives d'essences locales. Elle entretient, amplifie et connecte entre eux ces réseaux, directement par acquisition et réserves foncières inscrites au PLU (Plan Local d'Urbanisme) mais aussi via l'implication des propriétaires privés.

Plus d'infos et palmarès complet sur le site :

www.natureparif.fr

Un outil cartographique participatif L'atlas de la forêt urbaine

La Ville de Montpellier a lancé en mai 2011 un **atlas de la forêt urbaine**. Il s'agit d'un outil participatif développé grâce à la plate-forme collaborative CartoClic, qui permet à chacun de géolocaliser les arbres remarquables de la Ville grâce à une interface en ligne. Cet outil original pourrait bien inspirer d'autres initiatives de ce type...



Le nom de chaque arbre (usuel et latin), sa source (arbre de la ville ou d'un particulier), son année de plantation et son code sont accessibles d'un simple clic. Les données rentrées sur le site sont ensuite vérifiées et validées par les agents de la Cellule « arbres ».

Pour obtenir plus d'infos sur cet outil et/ou pour participer à l'élaboration de l'atlas de la forêt urbaine montpellieraine, rendez-vous sur le site :

http://opendata.montpelliernumerique.fr/?page=opendata_application&id_application=5

Journal de bord franco-anglais

27&28 septembre, Hythe (Kent) Conférence Finale LNA *

Cette conférence a permis le rendez-vous des 15 partenaires du projet pour le bilan des actions entreprises pendant 4 ans avec au programme :

- des visites de terrain en France et en Angleterre, pour appréhender, à partir d'exemples concrets, les techniques innovantes et les bonnes pratiques en France et en Angleterre sur des thématiques variées : gestion des différents milieux naturels, implication des communautés locales, gestion des chauves-souris et des reptiles, connexion écologique...
- une séance plénière : suivi de l'évolution du paysage avec les pratiques actuelles de cartographie du paysage sur les territoires anglais et français du programme interreg.
- des ateliers thématiques pour échanger, comparer, débattre et s'enrichir !

Tout d'abord, organisation parfaite oblige, la météo était au rendez-vous : au beau fixe pendant 2 jours. Ce qui est quand même un gros atout pour des visites de terrain réussies !

Les visites de terrain sur la thématique « implication des habitants » nous ont permis de mesurer concrètement la capacité de mobilisation des populations locales dans la protection de la biodiversité avec par exemple le Heath Countryside Corridor (corridor vert des landes) autour de Charing et Leham. Cette entité géologique et paysagère a été divisée en deux par la construction de la ligne ferroviaire à grande vitesse ; ce qui a suscité une réaction des résidents locaux qui ont souhaité protéger et gérer le site de manière durable en se regroupant au sein du HCC Trust. Cette association, soutenue par MKDCP (Mid Kent Downs Countryside Partnership) a pris en charge le devenir du site de la recherche de financement pour l'achat des terrains aux travaux d'aménagement et de gestion : création de mares, plantation de 2 000 arbres, gestion des boisements existants, mise en place de pâturage par les moutons, accessibilité du site avec création de chemins de randonnées et signalétique et organisation de nombreux événements grand public. Tout au long de ce corridor, l'implication durable des habitants permet la sauvegarde de paysages locaux typiques et des milieux propices à la biodiversité : des hirondelles de rivage à l'orchis négligé en passant par le triton crêté et des espèces anciennes de cerisiers pour n'en citer que quelques unes !

Le gros point fort de ce type d'événement est bien entendu l'opportunité d'échanges formels ou informels, qui souvent sont à l'origine de partenariats tous plus enrichissants les uns que les autres voire de nouveaux projets !

L'occasion aussi de découvrir de nouvelles structures comme celle-ci : le Butterfly Conservation et son projet de gestion des boisements pour les papillons !

La gestion forestière : un moyen de préservation des papillons mis en oeuvre par le Butterfly Conservation

Depuis plusieurs années, on observe un déclin important des populations de papillons (de jour et de nuit) et d'oiseaux dans les bois. Une des causes majeures de ce déclin est l'arrêt de la gestion traditionnelle des forêts par le régime de taillis. * (cf. encart page suivante)



Le projet de conservation des papillons des forêts du Sud Est de la Grande-Bretagne

Les 3/4 des espèces natives de papillons britanniques sont aujourd'hui en déclin. Face à ce constat, Butterfly Conservation s'est lancée en 1968 dans la conservation des papillons (de jour et de nuit) et de l'environnement en général. Le Sud Est est une des régions les plus boisées de Grande-Bretagne. Elle accueille certaines des espèces de papillons et de papillons de nuit les plus menacés par ce déclin. Depuis 2008, Butterfly Conservation mène un vaste programme visant à arrêter le déclin alarmant des papillons (de jour et de nuit) dans les zones boisées : le Butterfly Conservation's South East Woodlands Project. La zone d'intervention du projet couvre 100 000 hectares de forêts situés dans le Sussex, le Kent et le long de la frontière entre l'Hampshire et le Wiltshire.

* LNA 'Landscape and Nature for All' est un programme qui rassemble 15 partenaires anglais et français autour de la gestion des paysages et des habitats naturels dans le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et le Kent Down Area of Outstanding Natural Beauty. Le projet LNA est co-financé par le Fonds de Développement Européen Régional dans le cadre du programme Interreg Iva France-(Manche)-Angleterre. 9

Le projet présenté en atelier concernait un papillon particulier : le Lucine (*Hamearis lucina*) et le site de Denge Woods (11 000 ha dont 4000 boisés).

Et bien sûr, le comptage des lucines qui donne 11 papillons en 2007, 30 en 2008, 61 en 2009 et 173 en 2010. Les résultats parlent d'eux-mêmes !



Ce papillon étant de plus en plus rare, le Butterfly Conservation a choisi de suivre l'évolution de la population de cette espèce suite aux mesures de gestion forestière dans l'optique de production de bois (chauffage, construction, etc.) et a développé différentes actions :

- appui-conseil en gestion forestière aux propriétaires et gestionnaires (146 interventions sur 55 sites) avec des subventions pour la mise en oeuvre des recommandations
- actions de gestion telles que coupes d'arbres, ouvertures de clairières, etc.
- organisation d'événements (78) de sensibilisation grand public qui ont rassemblé plus de 2270 personnes

Mais aussi, de manière plus globale,

- des ateliers, des formations gratuites et des visites pour permettre aux gestionnaires de forêts de partager leurs informations
- des études et enquêtes pour aider les propriétaires à mieux comprendre la valeur faunistique de leurs boisements et augmenter leur attractivité
- le développement de marchés pour les produits forestiers
- la création d'un réseau de volontaires qui réalisent des relevés papillons dans la région. Ces volontaires sont préalablement formés à l'identification, l'enregistrement ou encore l'amélioration des habitats des papillons
- l'édition de documents de sensibilisation à la gestion forestière active en vue de la conservation des papillons et à l'utilisation des produits forestiers locaux (charbon, bois de construction, etc.). Ces documents sont téléchargeables gratuitement ou en vente sur le site www.butterfly-conservation.org.

* Pourquoi la gestion active de la forêt est-elle importante pour les papillons ?

Le taillis est une forme traditionnelle de gestion forestière. Les arbres sont coupés à la souche. La souche génère ensuite des repousses qui pourront être elles-mêmes coupées une fois qu'elles auront atteint une taille acceptable.

Le bois coupé est principalement utilisé comme bois de chauffe ou bois de construction. Ce cycle peut se perpétuer durant plusieurs centaines d'années, jusqu'à épuisement de la souche.

Beaucoup de papillons sont historiquement liés aux parcelles de régénération pour assurer leur survie. Ainsi, le « Heath Fritillary » est communément appelé le « suiveur de bûcheron » en Angleterre car il suit le cycle de coupe du bois. Il s'agit aujourd'hui d'une des espèces de papillons les plus rares.

Durant leur première phase de croissance, les chenilles de nombreux papillons des bois ont besoin de plantes spécifiques, souvent des herbes basses, pour se nourrir. La plupart de ces plantes requièrent des clairières ensoleillées, des lisières ou des zones mises à nues ou taillées pour s'épanouir. Sur ce type de terrains, la lumière du soleil peut atteindre le sol et permettre aux graines dormantes de germer, offrant ainsi une source de nourriture aux chenilles.

Les milieux ouverts à l'intérieur des bois n'apportent pas seulement de la nourriture pour les chenilles mais elles offrent également des zones d'abri ensoleillées pour les papillons adultes. Ceux-ci utilisent souvent comme abri des bois intermédiaires ou matures tels que les repousses des arbres ou des arbustes.

Tout au long de sa vie, le papillon cherchera un habitat confortable dans des espaces ouverts et ensoleillés. Il est donc important de créer des corridors écologiques entre ces habitats afin de permettre aux papillons de se déplacer. De plus, les parcelles coupées peuvent se régénérer très rapidement et entraîner du même coup la disparition des papillons dans la région. Il faut donc veiller à créer régulièrement de nouvelles ouvertures à côté des parcelles de régénération existantes afin d'offrir abris et nourriture aux papillons.

Planifier correctement la gestion active de la forêt peut aussi aider un éventail d'autres espèces sauvages telles que des oiseaux, reptiles ou mammifères.

Biodiversité et gestion différenciée

Le suivi de la biodiversité ordinaire dans les espaces verts* continue son petit bonhomme de chemin en 2011 : une deuxième saison de suivi pour Arques, Bouquehault et Lille (les 3 premières communes participantes) et le démarrage pour 3 autres : Wallers-en-Fagnes pour la « petite » commune, Caudry pour la « moyenne » et Dunkerque pour la « grande ».

Les actus de 2011

3 nouvelles sessions de formation « papillons de jour » pour les techniciens ont été organisées. 1 constante : toujours le même enthousiasme de la part des agents de terrain pour le suivi papillon, que ce soit la première année ou la seconde ! En effet, aucun problème pour récupérer les relevés de terrain des différentes communes, réalisés de manière très satisfaisante ! Et toujours des relevés opportunistes, comme par exemple à Arques, où des renards ont été vus à deux reprises et un Machaon, alors que cette espèce n'avait pas été observée durant les périodes de relevés.

D'ailleurs, et c'est la nouveauté de l'année, vous pourrez retrouver tous ces résultats, sites par sites pour chaque commune, sur le site internet dédié au projet www.biodiversite-npdc.org dès la semaine prochaine.

Vous y trouverez les résultats de la première campagne et, au fur et à mesure, ceux de la seconde.

Quelques données brutes depuis 2010

- 73 espèces d'oiseaux (observées ou entendues) dans le cadre du protocole et 15 hors protocole, avec quelques surprises : le Roitelet huppé bien représenté en ville, la Rousserole verderole répandue dans les friches et les Hypolaïs (ictérine et polyglotte) dans les parcs urbains.
- 22 espèces de papillons de jour avec les classiques piérides blanches, Myrtil et lycènes bleus mais aussi des espèces moins communes comme la Petite Tortue qui ont été observées à plusieurs reprises cette année. Ces résultats n'incluent pas les données des communes de Brebières et de Grande-Synthe, qui, après avoir suivi une formation organisée spécialement pour elles (candidates au projet non retenues mais super

motivées), réalisent en parallèle le protocole de suivi des papillons et intègrent leur données directement sur le site de PROPAGE (PROtocolo PApillon GEstionnaire)

- pour les chauves-souris, même si les enregistrements sont en cours d'analyse, on peut déjà avancer la présence de 4 espèces différentes dont la Pipistrelle commune répertoriée dans toutes les communes.



La principale satisfaction que l'on peut déjà retirer de cette expérimentation, c'est la motivation et l'investissement remarquable des techniciens sur le suivi papillon qui nous conforte dans la conviction, que même non-scientifiques, ils ont un rôle important à jouer dans le suivi des espèces !

À quand un jumelage avec nos voisins belges ? Le projet a été présenté lors de la journée technique « La gestion différenciée : un vrai plus pour la biodiversité de nos espaces verts » à Gembloux et a remporté une vive attention chez tous les participants !!!

En 2012, 3 nouvelles communes du Nord-Pas-de-Calais sont appelées à participer, alors nous attendons vos candidatures ! Pour plus d'informations, contactez Chrystelle Juignet ou Rudy Pischiutta à l'adresse contact@nn-chicomendes.org.

* pour obtenir plus de détail sur le projet, consultez la Virgule n°13 p.2 : <http://www.gestiondifferentiee.org/IMG/pdf/virgule13-2.pdf>

Villes et villages fleuris en images

Petit retour en images sur quelques coups de cœur et ambiances rencontrés lors de la tournée 2011 du Concours Villes et Villages Fleuris...



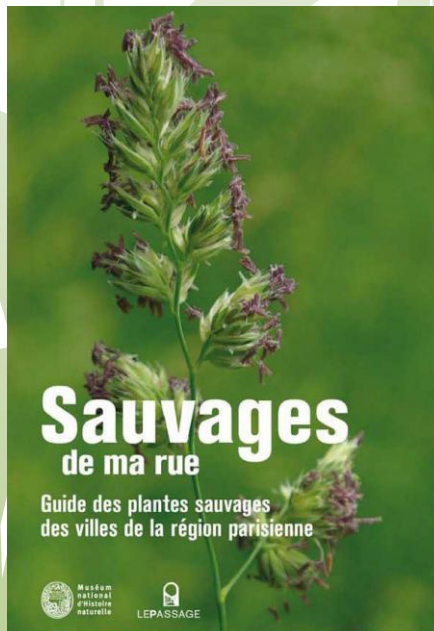
Légende :

Ligne 1 : St-Laurent-Blangy, Lambersart, Halluin, St-André-Lez-Lille
Ligne 2 : Conchy-sur-Canche, Englos, Auchy-les-Hesdin, Etaples-sur-Mer
Ligne 3 : Azincourt, Conchy-sur-Canche, Fressin, Estrée
Ligne 4 : Englos, Tilloy-les-Mofflaines, Fleuchy, Dainville
Ligne 5 : Estrée, Hesdin, St-Laurent-Blangy, Englos

La biodiversité urbaine rend de nombreux services aux citoyens : diminution des îlots de chaleur, dépollution de l'air et de l'eau, détoxification des sols, etc. Cette biodiversité constitue parfois le seul lien qui subsiste entre la nature et le citoyen. Il est donc important de la préserver afin d'assurer notre qualité de vie, notre bien-être et notre santé.

« Sauvages de ma rue » est un nouvel observatoire participatif destiné à étudier les plantes urbaines sauvages qui poussent sur nos trottoirs. Piloté par le Muséum National d'Histoire Naturelle et Tela Botanica, l'opération a démarré en 2011 dans la région parisienne. Son objectif est de permettre aux citoyens de reconnaître les plantes sauvages qui poussent dans les rues de leur quartier. À l'aide d'une clé de détermination des espèces disponible en ligne et/ou d'un guide des plantes sauvages édité par le Muséum, les citoyens sont invités à identifier les espèces sauvages qui peuplent leurs quartiers et à les recenser grâce à un formulaire disponible en ligne.

Ces données pourront ensuite être analysées par le Muséum et Tela Botanica et permettront d'avancer sur la connaissance de la répartition des espèces en ville et l'impact que les espèces de la rue, appelées « habitats micro-interstitiels », peuvent avoir sur la qualité de la biodiversité.



Tenez-vous prêts ! En 2012, les sauvages de ma rue débarquent dans de nombreuses autres villes françaises. La ville de Lille, notamment, relaiera le dispositif.

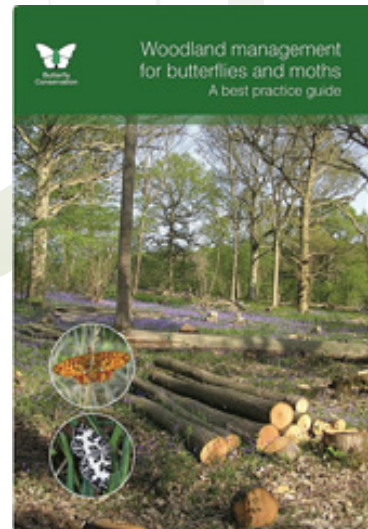
Si votre collectivité souhaite s'impliquer dans l'opération ou que vous souhaitez devenir un relais local du projet, contactez Jérémy Salinier à l'adresse jeremy@tela-botanica.org.

Woodland Management for butterflies and moths : a best practice guide

Ce guide de 62 pages, disponible uniquement en anglais, est publié par Butterfly Conservation. Il a pour objectif de donner aux propriétaires et aux professionnels de la gestion des espaces verts l'information nécessaire pour mettre en œuvre une gestion efficace des zones boisées qui favorise la protection et le maintien de la vie sauvage, en se concentrant plus spécifiquement sur les exigences des papillons de jour et de nuit présents dans les bois.

Le guide combine des principes généraux de gestion des forêts permettant d'assurer la protection et le maintien de la vie sauvage avec des études de cas actualisées et des conseils spécifiques à chaque espèce pour les plus menacées d'entre elles.

Il est téléchargeable chapitre par chapitre sur le site <http://www.butterfly-conservation.org>.



Le pari de l'arbre et de la haie

Ce livre de Bernard Farinelli analyse le rôle de l'arbre et de la haie dans notre société moderne. Il revient sur les qualités et les utilités de la haie. Il explique l'origine du blocage, voire de la haine, dont sont parfois sujets l'arbre et la haie, et propose des clés pour mieux le vaincre. Il propose un plaidoyer pour la protection, la multiplication et l'instauration d'un statut propre aux arbres et aux haies.

Le livre est accompagné d'un manuel pratique de 32 pages « Et si je plantais une haie ? » ayant pour objectif d'aider le lecteur à choisir sa haie entre les différentes essences bocagères traditionnelles et à le conseiller dans l'achat, la plantation, la taille et l'entretien.

Cet ouvrage de 240 pages publié aux éditions de Terran est en vente au prix de 19€ sur le site <http://www.terrان.fr/catalogue/3-Jardin-pratique/1192-Le-pari-de-l-arbre-et-de-la-haie.html>.



Agenda

8e édition des Ateliers du Développement Durable - les 16 et 17 novembre à Rouen

A la fois plateforme de propositions d'idées et observatoire des meilleures pratiques, ces Ateliers du Développement durable sont avant tout, un lieu d'échanges et de savoir-faire où techniciens et élus confrontent leurs idées entre eux, mais également avec les entreprises publiques et privées.

Fédérant en un même lieu les professionnels des trois secteurs fondamentaux du développement durable que sont le monde économique, social et environnemental, les ateliers donnent la possibilité d'approfondir les conditions de la durabilité dans chaque milieu professionnel puis d'élargir les points de vue en rassemblant l'ensemble des participants.

Le programme complet de cet événement et le formulaire d'inscription en ligne sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.ateliers-developpementdurable.com/2011/co/2-Programme.html>

Rencontres techniques : Paysage urbain et densité : Quels enjeux pour la Seine Saint Denis?

Le mardi 29 novembre 2011 se tiendront à Vaujours les **3e Rencontres techniques pour des espaces verts durables en Seine-Saint-Denis**. Cette journée aura pour thème «Paysage urbain et densité : quels enjeux pour la Seine-Saint-Denis ?»

Cette journée, organisée en tables rondes, abordera les perspectives pour les espaces verts de la Seine-Saint-Denis, la place du végétal dans la ville et les espaces verts en tant que lieux d'expression des

habitants.

Le programme complet de cette journée est téléchargeable à l'adresse http://www.gestiondifferenciee.org/IMG/pdf/Programme_RT2011.pdf

Pour vous inscrire, envoyez vos coordonnées complètes à l'adresse colloquepaysage93@gmail.com.

Semaine pour les alternatives aux pesticides du 20 au 30 mars 2012

Du 20 au 30 mars 2011 se tiendra la 6e édition de la semaine pour les alternatives aux pesticides. 10 jours pendant lesquels des associations, des collectivités, des citoyens et des entreprises (etc...) organiseront des actions de sensibilisation, de formation et d'information pour montrer que l'on peut et que l'on doit se passer des pesticides chimiques. Cette semaine se fera en France mais aussi dans d'autres pays européens et africains.

Pour que cette nouvelle édition soit une réussite, nous vous invitons à **devenir acteur de la semaine en organisant des événements (ateliers de formation, projections de film, débats, visites de sites etc.) visant à sensibiliser tous les publics aux problématiques liées aux pesticides**. Pour cela, inscrivez-vous sur le site Internet de la Semaine sans pesticides : <http://www.semaine-sans-pesticides.com/>

Retrouvez des infos, des guides, des fiches techniques, des vidéos... sur notre site :

www.gestiondifferenciee.org

Pensez à la recherche thématique !!! (ex : communication, biodiversité, urbanisme...)

La Mission Gestion Différenciée est animée par

Nord Nature Chico Mendès

7 rue Adolphe Casse - 59000 Lille

Tél. : 03.20.12.85.00 - Fax. : 03.20.91.01.73

e-mail : contact@nn-chicomendes.org

www.nn-chicomendes.org

Nous sommes soutenus par :



RÉGION
Nord-Pas de Calais



france (Normandie) England
Interreg



Fonds européens de développement régional.
L'Union Européenne investit dans votre avenir